



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest

Question au Gouvernement n° 1920

Texte de la question

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN AFRIQUE DE L'OUEST

**M. le président.** La parole est à Mme Frédérique Lardet.

**Mme Frédérique Lardet.** Madame la ministre des armées, j'associe mes collègues Émilie Guerel et Sereine Mauborgne à ma question.

Mais permettez-moi d'abord de rendre hommage à nos deux commandos marine qui ont sacrifié leur vie pour sauver celle de quatre otages. Pour reprendre les mots du Président de la République prononcés dans la cour des Invalides : « Une vie arrêtée n'est pas une vie perdue. Une vie donnée n'est pas une vie perdue ». Les Français ne l'oublieront pas : nous n'oublierons pas leur sacrifice, qui restera dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Le temps est au recueillement national à la mémoire du premier maître Cédric de Pierrepont et du premier maître Alain Bertoncello ; c'est le temps de nous montrer dignes de nos héros, d'honorer la mémoire de ceux qui ont élevé la France en tombant pour la protéger, de soutenir les familles qui ont accompagné nos héros dans leur choix de s'engager pour la France et d'offrir leur vie pour protéger celle des Français. *(Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent longuement.)* Nos forces armées sont là pour défendre nos concitoyens partout où ils sont menacés. Le premier maître Cédric de Pierrepont et le premier maître Alain Bertoncello l'ont fait avec brio.

Je constate que la zone frontalière entre le Bénin et le Burkina Faso, présentée aujourd'hui comme un guet-apens à touristes, était une zone sûre il y a encore quelques années. D'aucuns s'inquiètent que la menace semble s'étendre dans cette région sans que l'on ne parvienne à la contenir. Quand je dis « on », je pense aux autorités souveraines des États concernés : le Bénin, les pays du Sahel et des régions limitrophes du Sahel.

Madame la ministre, au-delà des exploits héroïques dont nos forces armées nous ont donné le plus bel exemple vendredi dernier, pouvez-vous nous rappeler quelle est notre stratégie pour contenir, résorber et éradiquer enfin la diffusion du terrorisme qui déstabilise l'Afrique de l'Ouest et constitue une menace pour la paix du continent africain et la sécurité de tous les Français ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs des groupes MODEM, UDI-Agir et LT.)*

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre des armées.

**Mme Florence Parly, ministre des armées.** Vous le savez, madame Lardet, deux de nos commandos sont morts en accomplissant avec succès une opération très complexe, qui a conduit à la libération de quatre otages. Le risque est calculé mais il est inhérent à la condition et à la vocation militaires. Il est majeur dans ce type

d'opérations, où la vie des civils doit être préservée. Je rappelle, à cet égard, que nos deux commandos ont retenu le feu pour éviter des dommages collatéraux.

Je veux aussi rappeler deux messages. Le premier s'adresse à nos compatriotes : où que vous soyez, la France ne vous laissera pas tomber. Le second est destiné aux terroristes : rien ne vous protégera. Ces principes, les armées françaises les mettent en œuvre de façon déterminée, depuis 2013, au Sahel. Le but est de réduire la menace terroriste pour permettre le retour de l'État et transférer progressivement les responsabilités aux forces de sécurité locales.

Barkhane s'y emploie de deux manières : d'abord en traquant et en neutralisant les chefs terroristes – c'est le travail des commandos, dont faisaient partie ceux qui ont donné leur vie vendredi pour libérer les otages – ; ensuite, simultanément, en conseillant, en formant et en combattant aux côtés des armées des pays du G5 Sahel.

Dans ce combat, la France n'est pas seule. Elle peut compter sur l'appui de ses partenaires européens – Espagnols, Allemands, Estoniens, mais aussi Autrichiens ou Tchèques – et des Américains, qui tous appuient Barkhane, conjointement aux opérations de l'Union européenne et de l'ONU, l'Organisation des nations unies.

Parce que la paix sur le continent africain et la sécurité de l'Europe sont intimement liées, la poursuite de la lutte contre le terrorisme au Sahel est l'affaire de tous. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM ainsi que sur quelques bancs du groupe UDI-Agir.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Frédérique Lardet](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (2<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1920

**Rubrique :** Terrorisme

**Ministère interrogé :** Armées

**Ministère attributaire :** Armées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 mai 2019](#)